



Garde d'enfant après séparation - garde alternée

Par **Loupdiloup**, le **13/03/2008** à **16:39**

Bonjour,

mon mari et moi sommes séparés depuis 1 an 1/2. Jusqu'ici nous n'avons fait aucune démarche officielle auprès d'un juge.

Nous avons un enfant de 4 ans. Au départ mon ex ne voulait plus trop voir notre fils, ensuite il l'a prit un week-end sur deux, puis en plus tous les mercredis soir, jusqu'à ce qu'il me demande la garde alternée. Notre enfant est donc une semaine sur deux chez l'un et l'autre. C'était un essai pour moi, et je constate que ça ne va pas. Mon ex fait de grosses journées, ne voit pas notre fils le matin et rentre à 19h30 le soir, c'est sa copine qui s'occupe de notre enfant, va le chercher à l'école, chez la nounou ... et pas toujours aux mêmes horaires ... enfin je trouve que ça ne convient pas.

Je voulais savoir si d'un point de vue "officielle", la compagne de mon ex pouvait remplir les responsabilités du papa, a-t-elle des droits ? et si je demande à un juge de revenir sur la garde alternée, aurais-je une chance d'obtenir gain de cause ?

Merci par avance pour votre réponse.

Par **batu**, le **14/03/2008** à **09:12**

LES JUGES SONT SENSIBLES A CE QUE LES PERES S OCCUPENT DE LEURS PETITS
AU 21 EME SIECLE MEME SI CE NE SONT PAS EUX QUI S EN OCCUPENT
REELLEMENT DANS PLUSIEURS CAS;;;.